

Paris, le 27 février 2025

Pierre Ricordeau nommé président du Conseil d'Administration de la CADES

La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), chargée de financer et d'amortir la dette sociale en France, annonce la nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU en qualité de Président du Conseil d'Administration à compter du 1er mars. Il succède à Monsieur Jean-Louis REY qui aura assuré cette fonction pendant près de huit ans.

Cette nomination est intervenue par décret du Président de la République, en date du 25 février 2025, sur proposition conjointe du Premier ministre, de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et de la ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée des comptes publics.

Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) et de l'Institut des actuaires français, Pierre Ricordeau est admis à l'École nationale d'administration en 1990 (ENA - promotion Victor Hugo). Il est nommé à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) à la sortie de l'ENA. Il consacre l'essentiel de sa carrière au domaine des affaires sociales et de la santé publique. Il rejoint, en 1996, la Direction de la Sécurité sociale où il occupe successivement les fonctions de sous-directeur du financement du système de soins, puis de sous-directeur des prévisions et des études financières et enfin de directeur adjoint. En 2007, il est nommé Directeur général de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS - caisse nationale des Urssaf), poste qu'il occupe jusqu'en 2013. Il poursuit sa carrière en tant que secrétaire général des ministères sociaux, où il joue un rôle clé dans la coordination des politiques de santé et de protection sociale. En 2018, il prend la direction générale de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie, qu'il pilote jusqu'en 2022. En avril de la même année, il réintègre l'IGAS en tant qu'inspecteur général des affaires sociales.

Jean-Louis Rey a déclaré, à cette occasion : *« Ces huit dernières années, la CADES a su rester un acteur de premier plan dans la maîtrise de la dette sociale française, notamment grâce à la création, à l'été 2020, des obligations sociales. Je suis fier d'avoir accompli cette mission aux côtés d'une équipe de professionnels aguerris et sur laquelle j'ai toujours pu compter. Je souhaite aujourd'hui la bienvenue à Pierre Ricordeau et le félicite chaleureusement pour sa nomination. Je suis certain qu'il poursuivra son engagement avec détermination, en s'appuyant sur le Conseil d'Administration et le Comité de Surveillance, afin de maintenir la CADES parmi les émetteurs de référence à l'échelle mondiale et de préserver la confiance des investisseurs, acquise depuis sa création. »*

Pierre Ricordeau, Président du Conseil d'Administration de la CADES a ajouté : *« Je remercie sincèrement Jean-Louis Rey pour son engagement et son dévouement au service de la CADES et de l'intérêt général. C'est un honneur pour moi de prendre la présidence de cette institution. Avec détermination, nous continuerons à remplir la mission confiée par le Parlement français et à œuvrer, dans les années à venir, à l'amortissement de la dette sociale. »*

A propos de la CADES

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministère chargé des finances et du ministère chargé de la sécurité sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1^{er} octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur www.cades.fr

AVERTISSEMENT

Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.

Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.

Contact CADES

Geneviève GAUTHEY
Secrétaire générale
Tél. : 01 40 04 15 41
genevieve.gauthey@cades.fr

Philippe Petitbon
Secrétaire général adjoint
Tél. : 01 40 04 15 41
philippe.petitbon@cades.fr

Maelle VIALE
Chargée de communication
Tél. : 01 40 04 15 37
maelle.viale@cades.fr